

# **La CNIL italienne et la FTC se saisissent de l'impact de ChatGPT.**

## **Le chatbot ChatGPT d'OpenAI critiqué par deux organismes de régulation**

### **Le GDDP italien dénonce des manquements au RGPD**

L'organisme italien de régulation de la protection des données personnelles, le GDDP (Garante Per la Protezione dei Dati Personali), a décidé de bloquer temporairement l'accès au chatbot ChatGPT d'OpenAI pour les utilisateurs italiens en raison de plusieurs manquements présumés à la législation européenne sur la protection des données.

### **Des manquements à la législation européenne**

D'après le communiqué du GDDP, OpenAI aurait omis d'informer les utilisateurs et toutes les parties concernées de la collecte des données personnelles effectuée sur ChatGPT. L'autorité souligne également l'absence de base légale pour justifier la collecte massive de données personnelles servant à entraîner les algorithmes sous-tendant la plateforme.

Le GDDP estime également que ChatGPT s'adresse à un public âgé

de plus de 13 ans, mais ne dispose pas de filtre de vérification de l'âge des utilisateurs. En conséquence, le GDDP a donné à OpenAI 20 jours pour corriger ces manquements, assortis d'une amende de 20 millions d'euros ou jusqu'à 4 % de son chiffre d'affaires annuel en cas de non-conformité.

## **La FTC américaine saisie**

Le Center for AI and Digital Policy, un groupe spécialisé dans l'éthique de l'IA, a saisi la FTC (Federal Trade Commission) aux États-Unis, exhortant l'organisme à prendre des mesures contre GPT-4 d'OpenAI, le nouveau modèle de l'algorithme ChatGPT qui a été présenté ce mois-ci.

## **Des risques pour la sécurité publique dénoncés**

L'association avertit que GPT-4 pourrait engendrer des codes malveillants, de la propagande personnalisée, des données d'entraînement biaisées, ainsi que des stéréotypes intégrés ou des préférences injustes en matière de race et de sexe dans des domaines tels que l'embauche.

L'association a également souligné un bug de sécurité survenu la semaine dernière dans un logiciel open source utilisé par ChatGPT, redis py, qui a exposé les données personnelles de certains utilisateurs tels que leurs noms, prénoms, adresses e-mail et de paiement, ainsi qu'une partie de leur historique de chats. OpenAI avait alors retiré temporairement ChatGPT pour une mise à jour corrective. Toutefois, cet incident soulève la question de la protection des données personnelles des utilisateurs.

## **Conclusion**

Le chatbot ChatGPT d'OpenAI est critiqué par deux organismes de régulation pour des manquements à la protection des données

personnelles et des risques pour la sécurité publique. L'éditeur américain doit répondre aux demandes du GDDP italien sous peine d'amende, tandis que la FTC américaine doit décider des suites à donner à la plainte du Center for AI and Digital Policy.

Source : [www.lemondeinformatique.fr](http://www.lemondeinformatique.fr)

→  **Accéder à [CHAT GPT](#) en cliquant dessus**